

Emmanuel Gaudry :

Un conseil indépendant et objectif pour sécuriser et renforcer votre patrimoine

Face à la complexité et à l'instabilité de l'environnement économique, fiscal, juridique... il n'est plus que jamais indispensable d'établir un état des lieux de sa situation patrimoniale, ce qui concerne beaucoup de monde. Et faire appel à un conseiller en gestion de patrimoine n'est pas réservé qu'au PDG d'une multinationale ou au gagnant du Loto. Conseil patrimonial, transmission d'entreprise, optimisation fiscale, succession, épargne salariale, placements, investissements financiers, prévoyance...

Tel un architecte de patrimoine, Emmanuel Gaudry a le rôle d'accompagner ses clients dans l'organisation, le maintien et ou le développement de leur patrimoine privé et professionnel.



Cela fait 10 ans qu'Emmanuel Gaudry travaille dans l'univers de la finance. Diplômé de l'AUREP de Clermont-Ferrand (la Rolls-Royce des écoles de gestion de patrimoine, selon un numéro de Challenge), Emmanuel a travaillé pendant plusieurs années dans le secteur bancaire avant de créer son cabinet indépendant en devenant membre du réseau FIP Patrimoine, premier réseau de Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants et associés. Ce dernier dispose d'un bureau d'études patrimoniales, d'un référencement sélectif de solutions d'investissements, d'une veille juridique, de formations... Emmanuel souligne que « dans la plupart des cas, on construit son patrimoine de manière empirique, par intuition, ou par des conseils ponctuels que l'on a reçus de différentes personnes. Ce sont des approches « produits » qui ne correspondent pas toujours à des réponses à des besoins ». Même si les problématiques patrimoniales que Quatrimonia est amené à

étudier sont diverses, le profil de ses clients reste sensiblement le même : des chefs d'entreprise qui s'adressent à lui au moment de la cinquantaine, lorsqu'ils souhaitent mettre à plat leur patrimoine et se fixer des objectifs précis, comme préparer leur retraite ou se faire accompagner dans la cession d'une entreprise. Emmanuel Gaudry travaille également avec des entrepreneurs qui ont une trentaine d'année : « ce sont des personnes qui construisent leur patrimoine, ils ont besoin d'être conseillés en matière d'épargne et surtout de maîtrise de la fiscalité ».

Concrètement après la signature d'une lettre de mission, Emmanuel Gaudry réalise un audit patrimonial de son client, rémunéré par des honoraires. Au cours de l'étude, il effectue un bilan patrimonial très pointu et propose une stratégie d'optimisation, tant sur le plan civil (régime matrimonial, préparation de la transmission...) qu'économique (produits financiers, immobiliers...). Tout cela s'effectue en toute indépendance, contrairement aux conseillers de réseaux institutionnels, qui sont soumis à une politique commerciale interne. Plus la fiscalité se complexifie, plus on a d'incertitude sur l'évolution de son patrimoine financier ou immobilier, plus il est important de faire le point et de se faire accompagner par un conseiller en gestion de patrimoine objectif, rémunéré par les honoraires de ses clients et sélectionnant ses partenaires en toute indépendance. A l'arrivée on se trouve évidemment gagnant : « Dans la quasi-totalité des cas, mes honoraires sont amortis dans l'année grâce aux gains réalisés par mes conseils ».

QUATRIMONIA
Emmanuel Gaudry
Téléphone 06 62 01 27 04
Email : e.gaudry@fippatrimoine.com